



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E210638

VALABLE JUSQU'AU 15/10/2026

ÉDITÉ LE

20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/01/2025

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 24/04/2025
0

Raison sociale : PIOGE MATHIEU

35 ROUTE DU MOULIN MER
29460 LOGONNA-DAOULAS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST

Siret : 940 526 866 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ERGO N° du contrat SV75018041T33562

Assurance Responsabilité Civile :

ERGO N° du contrat SV75018041T33562

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/02/2026

Téléphone : 0658357784

Portable : 0658357784

Fax :

Site Internet :

E-mail : pioge.mathieu@gmail.com

Responsabilité légale :

PIOGÉ MATHIEU CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	16/10/2025
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	16/10/2025
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	16/10/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	16/10/2025
o Chaudière bois	16/10/2025
o Poêle ou insert bois	16/10/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	08/07/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/07/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.